



« Redoublant.e.s de terminales ou de STS, et Service civique »

Evaluation du dispositif expérimental
Année 2018-2019



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



L'évaluation du dispositif expérimental « Redoublant.e.s de terminale ou de STS, et Service civique » vise à :

- Réguler l'action des acteurs (jeunes, professeurs référents, professeurs principaux, professeur principal)
- Dans une visée de valorisation et d'essaimage :
 - comprendre les intérêts et limites du dispositif,
 - identifier des pistes d'amélioration.

1. Méthodologie et données

Les 2 questions retenues sont les suivantes :

- Quels sont les freins et leviers à l'engagement d'un jeune dans le dispositif ?
- Le dispositif favorise-t-il l'implication des élèves dans leur scolarité et leur réussite à l'examen ?

Un ensemble de critères et d'indicateurs ont orienté les données à recueillir et les outils de recueil :

- Fiche de suivi des formateurs
- Questionnaire jeunes (début et fin d'année)
- Questionnaire professeurs référents « devoirs faits »
- Questionnaire principaux des collèges
- Questionnaire professeur principaux du lycée
- Questionnaire parents (aucune réponse)
- Bulletins scolaire 2017-2018 et 2018-2019 des jeunes
- Relevés des absences 2017-2018 et 2018-2019 des jeunes
- Notes de la réunion de régulation du mois de mars 2019

Les données ont été recueillies auprès de 4 jeunes issus de 2 lycées et ayant travaillé dans 2 collèges différents. Bien que l'analyse porte sur un nombre très restreint d'individus et d'établissements elle permet de dégager des freins et des leviers majeurs et met en évidence des remédiations à apporter.

2. Résultats

a. Quels sont les freins et leviers à l'engagement d'un jeune dans le dispositif ?

- **Le profil des jeunes**

Les bulletins scolaires mettent en évidence que tous les jeunes étaient en difficultés scolaires l'année précédente, mais pas en situation de décrochage : moyenne générale entre 8 et 9, pas d'absentéisme marqué, pas de comportement perturbateur signalé. Leurs capacités ou leur sérieux étaient identifiés par leurs professeurs. De leur côté les jeunes n'identifiaient pas de difficultés particulières pour suivre leur scolarité (difficultés à apprendre ses cours, à être attentif en classe, à faire le travail demandé).

Trois d'entre eux ont démarré leur redoublement avec un projet professionnel clair et trois d'entre eux avaient envisagé d'avoir une activité rémunérée (caissier, logistique, serveuse).

Un seul avait une petite expérience d'aide aux devoirs dans le cadre de cours particuliers, deux n'avaient aucune expérience professionnelle.

En début d'année, à la question « Quelles sont vos motivations pour entrer dans le dispositif ? », tous se déclarent très motivés pour contribuer au dispositif « devoirs faits ». Ils avaient ainsi envie d'« aider les autres », de « transmettre mes connaissances et mon expérience aux collégiens », «

aider les jeunes collégiens à réussir leur scolarité », « pouvoir aider les jeunes en difficulté ». Aucun n'envisageait avoir d'autres missions à accomplir dans le collège.

Dans l'ensemble, l'expérimentation s'est adressée à des jeunes ayant un projet professionnel en adéquation avec l'obtention de leur diplôme, sans difficulté scolaire marquée, sans problème de comportement, souhaitant ou étant en besoin d'un revenu financier, motivés par l'aide au devoir mais sans expérience préalable à cette activité et sans autre expérience professionnelle.

• **L'information et la formation des jeunes**

Tous les jeunes soulignent l'importance de la réunion d'information organisée en début d'année avec les principaux acteurs impliqués dans le dispositif mais aucun ne s'est appuyé sur le vademecum qui présentait un ensemble d'informations pratiques sur l'organisation de leur mission de service civique.

Tous les jeunes identifient des besoins de formation pour accomplir les missions confiées et considèrent que dans l'ensemble les formations ont répondu à leurs besoins, en particulier sur leur posture, leurs droits, leurs obligations. Toutefois ils sont mitigés sur une redondance des contenus, sur le manque de dynamisme et d'intérêt de certaines formations. Les critiques portent essentiellement sur les formations organisées par la DFIE. Par ailleurs, les jeunes considèrent que les contenus de formation liés aux « devoirs faits » arrivent trop tard.

Les jeunes apprécient les formations de l'AFEV qu'ils considèrent également comme des temps d'accompagnement, d'écoute et d'aide permettant de réguler leur action.

Si les jeunes ont été assidus et ponctuels aux temps de formation, des absences notables liées aux périodes de stage, de révision d'examen sont à mentionner.

- Contrairement au vademecum, la première réunion d'information semble essentielle pour les jeunes.
- Les jeunes ont des besoins de formation nécessaires pour leur prise de fonction. Il est important qu'elle se mette en place très tôt par rapport à leur prise de fonction. Par ailleurs, ne faudrait-il pas davantage masser la formation dans la première partie de l'année et conserver en cours d'année des temps de régulation de leur activité ?
- Il est nécessaire de mieux harmoniser les contenus de formation entre l'AFEV et la DFIE et de prendre en compte le calendrier scolaire des jeunes (stages et révisions) dans la programmation des formations.
- Des modalités de formation plus vivante seraient à privilégier et seraient facilitées par un nombre plus élevé de jeunes

• **Les missions confiées aux jeunes**

La nature des missions

Le temps de service a été très différent d'un jeune à l'autre (7h, 13h, 15h, 17h). Cette disparité est liée à l'emploi du temps scolaire des jeunes et au temps de déplacement entre les établissements. La mission « devoirs faits » représente 5h à 9h selon les jeunes, les autres missions confiées sont de l'aide individualisée en permanence, de la surveillance des espaces

communs, du contrôle de l'accès à l'entrée au collège, de l'aide à la recherche de stage, des activités au foyer, des réunions du CVC.

Le ressenti des jeunes, des professeurs référents sur les missions confiées

Tous les jeunes ont beaucoup apprécié les missions « devoirs faits ». Ils ont aimé le contact avec les élèves même si certains expriment des difficultés à gérer les plus perturbateurs. En revanche, dans l'ensemble ils n'ont pas très bien ressenti les autres missions. Ils ont eu l'impression de faire beaucoup de surveillance sans grand intérêt pour eux. L'un d'entre eux exprime des difficultés à trouver sa place parmi les autres adultes du collège.

Les professeurs référents identifient la qualité du travail réalisé par les jeunes dans leur mission « devoirs faits », celle-ci est démontrée par l'intérêt des élèves de collège à travailler avec les jeunes. Ils considèrent que les jeunes ont largement contribué au dispositif « devoirs faits » du collège. Par ailleurs, s'ils identifient une posture adéquate des jeunes vis-à-vis des élèves, ils mentionnent des difficultés pour certains à s'insérer dans l'équipe de vie scolaire, des difficultés à aller vers l'adulte, des difficultés à s'insérer dans un cadre professionnel, à en comprendre les règles.

L'engagement dans les missions

Un fort engagement initial dans les missions a eu tendance à se dégrader au cours du temps pour 3 des jeunes (absentéisme, ponctualité) : perte de motivation pour certaines missions ? pression de l'examen ? manque de suivi des absences par le collège ?

- Les jeunes ont effectué une diversité de mission, ils ont été très motivés par la mission « devoirs faits » et beaucoup moins par celles relatives à la gestion de la vie scolaire.
- Des contraintes diverses ont conduit à des durées hebdomadaires très variables selon les jeunes (7 à 17h).
- L'accompagnement des jeunes aux devoirs des collégiens a été une force supplémentaire pour le dispositif « devoirs faits » du collège.
- Si les jeunes adoptent une posture adéquate avec les collégiens, ils ont parfois plus de mal à repérer la limite entre le monde étudiant et le monde professionnel, ils ont plus de difficultés à travailler avec des adultes. Il semble important de penser des missions où les jeunes se sentent légitimes.
- Des absences et manques de ponctualité ont eu tendance à se manifester au cours du temps pour certains jeunes.

• Les modalités de suivi et d'accompagnement du jeune

Accompagnement et suivi au sein du collège

Les professeurs référents « devoirs faits » ont accueilli les jeunes dans les collèges et les ont accompagnés dans cette mission. Ils ont animé des temps avec eux et ont échangé sur la mission « devoirs faits ». Toutefois des jeunes ont exprimé être trop seuls avec les élèves lors des premières séances et auraient souhaité avoir plus d'encadrement.

Concernant les autres missions confiées, ce sont les CPE qui ont organisé l'emploi du temps.

Des échanges sont mentionnés entre le principal, le professeur référent et le CPE pour coordonner et réguler le travail des jeunes mais ceux-ci ne semblent pas très structurés (des échanges 2 à 2, plus ou moins formels).

La responsabilité des jeunes est partagée au sein du collège et il ne semble pas que les jeunes identifient un interlocuteur privilégié qui soit informé de l'ensemble de leurs missions.

Les liens entre le collège et le lycée

Les seuls contacts entre le collège et le lycée sont ceux établis au cours des réunions organisées par le pilotage de l'expérimentation. Tous les acteurs des collèges et lycées n'ont pas participé à ces réunions, seulement un professeur principal des jeunes, les 2 professeurs référents de collège et un proviseur de lycée.

Les professeurs principaux, professeurs référents, proviseurs et principaux expriment le manque d'information pour suivre la scolarité des jeunes et les accompagner dans leurs missions : pour le principal il s'agit de connaître les dates de stage et d'examen pour organiser les plannings des jeunes, pour les professeurs référents il s'agit de mieux comprendre les impacts des missions sur la scolarité des jeunes, pour le proviseur il s'agit d'avoir plus d'information sur les dates d'engagement des jeunes dans leur mission...

Le rôle spécifique de l'AFEV

Lorsque les jeunes sont questionnés sur les aides qu'ils ont eues pour conduire leur mission, les formateurs de l'AFEV sont les seuls adultes mentionnés. De son côté les responsables de l'AFEV soulignent que « ce sont des jeunes qui doivent être accompagnés, ce ne sont pas des professionnels mais des jeunes en devenir professionnel ». L'expertise de l'AFEV dans son rôle de formation mais aussi de médiateur, de personne tierce à l'institution, semble un appui non négligeable pour insérer les jeunes dans leurs missions.

- Les jeunes ont besoin d'être accompagnés pour prendre en main les missions « devoirs faits » (prise en main en binôme adulte/jeune pour commencer ?)
- Les missions des jeunes ont besoin d'être coordonnées entre elles et avec les besoins et contraintes de la scolarité (stage, emploi du temps, examen). Par ailleurs, les jeunes et tous les adultes impliqués dans le suivi de la scolarité ou des missions ont besoin de pouvoir se référer à un interlocuteur identifié. Quel acteur privilégié pour cela ? Comment l'outiller ?
- Le passage d'une posture d'étudiant à une posture de professionnel est une mutation qui nécessite une écoute, un espace de parole et des temps de régulation. L'AFEV a une expertise pour accompagner cela.

b. Le dispositif favorise-t-il l'implication des élèves dans leur scolarité et leur réussite à l'examen ?

3 des 4 jeunes ont des résultats qui sont en hausse par rapport à l'année précédente et une attitude positive même s'ils ne sont pas réguliers dans toutes les disciplines. L'un d'entre eux a des résultats en baisse, davantage d'absences et un manque d'investissement dans ses études qui peuvent être corrélés au choix de son orientation dans la gendarmerie, le BTS n'étant pas nécessaire.

Deux jeunes identifient des compétences développées par leur mission : autonomie, écoute, gestion de situation nouvelle, concentration ; les autres ne savent pas les repérer : il pourrait être intéressant de travailler avec les jeunes sur les compétences en jeu et les compétences développées.

Réussite aux examens : à compléter, non à disposition à cette date

- Le dispositif semble avoir soutenu, tout du moins pas entraver, les jeunes dans leur scolarité.
- La réussite des jeunes peut être corrélée à leur profil, en particulier leur projet professionnel qui conditionne ou pas leur obtention du diplôme.
- La mission « devoirs faits » contribue au développement de compétences et d'attitudes chez les jeunes même s'ils ont parfois du mal à les identifier.

3. Les recommandations des acteurs

- **Recommandations des jeunes**
 - Aux jeunes :
 - Planifier le travail scolaire et les missions au lycée (« s'avancer »)
 - Ne pas hésiter à tisser une relation avec les jeunes
 - Aux principaux :
 - Privilégier les missions « aide aux devoirs »
- **Recommandations des professeurs référents « devoirs faits »**
 - Connaître les missions autres que celles « devoirs faits »
 - Rencontrer les formateurs pour mieux connaître les apports des formations, les besoins des jeunes
 - Penser l'harmonisation des emplois du temps collège-lycée
 - S'assurer de la motivation du jeune en amont
 - Diminuer le nombre d'heures de la mission
- **Recommandations des principaux de collège**
 - Avoir des interlocuteurs de l'expérimentation et des formations,
 - Immerger les jeunes dans le collège avant le début des missions confiées
 - Accueillir 2 jeunes max avec un service civique classique pour assurer la continuité des missions
- **Recommandations des professeurs principaux de lycée**
 - Avoir une communication plus directe entre le collège et le lycée
 - Adapter au mieux la charge horaire des jeunes
- **Recommandations des différents acteurs au comité de pilotage**
 - Diminuer le nombre d'heures de la mission.

Rectorat de Lyon
DFIE Mission Innovation Expérimentation
Michèle Prieur, ingénieure
dfie-mie1@ac-lyon.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**